

# MORALE S6

10:20 L'instruction morale à l'école

## ■ Instruction civique et morale à l'école

### L'instruction morale

L'instruction morale conduit l'élève « à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écolier et, par lui-même, de prendre conscience de manière plus explicite des fondements même de la morale : les liens qui existent entre la liberté personnelle et les contraintes de la vie sociale, la responsabilité de ses actes ou de son comportement, le respect des valeurs partagées, l'importance de la politesse et du respect d'autrui. »

#### DEMARCHE PEDAGOGIQUE dans l'école du CP au CM2

Jour 1 : - Écrire la phrase au tableau.

- Demander aux enfants de la commenter.

- Copie sur le cahier journal ( belle écriture )

Jour 2 : - Organiser un débat sur la portée de cette phrase dans la vie courante de l'élève.

- Le maître apporte des éléments de réponse ( exemples ) et de recadrage.

Jour 3 : - Élaboration d'une courte synthèse qui sert d'explication pour les enfants.

- Faire recopier cette synthèse sur un « livret » de morale.( 1 ligne )

Jour 4 : - Mémorisation orale.

- Exercice de dictée ( autodictée ? ) ou de récitation

#### JOURS SUIVANTS :

- Trouver le moyen à chaque fois que cela est possible de « ressortir » la maxime lors d'une occasion qui illustre sa portée : « A quoi vous fait penser son attitude ? Est-ce que cela ne vous rappelle rien ? »

## La phrase de la semaine

Semaine 6	« Nul ne peut se faire justice soi-même ». ( adage juridique )	LE RESPECT DES RÈGLES
-----------	-------------------------------------------------------------------	--------------------------

**EXPLICATION ORALE :** Quand on est victime d'une agression, d'une insulte, il faut savoir se maîtriser et faire confiance aux autres pour résoudre le problème et obtenir réparation. A l'école, il faut s'adresser aux maîtres et expliquer ce qui s'est passé. On peut aussi en parler à ses parents. Plus tard, quand vous serez adulte, c'est à la police et à la justice ( ju-

#### Trace écrite au tableau en fin de semaine :

Il est interdit de répondre à une agression ( verbale ou physique ) par une autre agression. La vengeance n'est pas une bonne solution. Il faut faire punir le coupable par d'autres personnes pour obtenir réparation du